



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

CIRCULAIRE N°005/FECAFOOT/SG/DTN/2024

A L'ATTENTION DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL

Objet : licence C CAF 3^{ème} GROUPE

Mesdames et Messieurs,

Le Secrétaire Général de la FECAFOOT porte à la connaissance des Entraîneurs titulaires de la Licence « B Fédérale » qu'il organisera **du 07 au 17 juillet 2024 le 1^{er} Module du Groupe 3** du Stage de formation pour l'obtention de la Licence « C CAF ».

La formation pour l'obtention de la Licence « C CAF » est réservée aux titulaires de la Licence « B Fédérale » justifiant d'une ancienneté d'un (01) an au moins en cette qualité et d'une expérience d'une saison au moins dans un club ou dans une structure de formation.

Les dossiers de candidature complets sont attendus au Secrétariat de la Direction Technique Nationale au plus tard le **Vendredi 28 juin 2024 à 15h00** et se composent comme suit :

- Une demande manuscrite adressée au Secrétaire General de la FECAFOOT;
- Un curriculum vitae ;
- Une photocopie légalisée conforme de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie légalisée de la Licence « B Fédérale » ;
- Un certificat médical signé par un Médecin référent de la FECAFOOT datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est apte à la pratique sportive;
- Une attestation de club justifiant que le candidat est en activité ;
- Une photocopie légalisée du Diplôme Académique le plus élevé.

NB : L'admission définitive à la candidature sera conditionnée par le paiement de la somme de deux cent mille (200 000) Francs CFA représentant les frais de stage dans le compte de la FECAFOOT N° 00001-05480441004 - 60, domicilié à Afriland First Bank et intitulé FECAFOOT - AUTRES RECETTES.

En rappel, cette formation pour l'obtention de la Licence « C CAF » comportera deux (02) Modules entrecoupés d'un stage de mise en situation pédagogique répartis ainsi qu'il suit :

- **1^{er} Module : Du 07 au 17 Juillet 2024 ;**
- **2^{ème} Module : Du 1^{er} au 11 Octobre 2024.**

Fait à Yaoundé le 08 janvier 2024

LE SECRETAIRE GENERAL

Blaise DJOUNANG

